

# e-letter du tourisme fluvial en Nord - Pas-de-Calais

N°30 – NOVEMBRE 2020

## L'INFO DU CAPITAINE

### Marie-Céline Masson,



nommée Directrice territoriale Nord - Pas-de-Calais de VNF

Après 2 années passées à la tête de la DT Strasbourg de VNF, Marie-Céline MASSON prend le 2 novembre 2020 ses fonctions de Directrice territoriale Nord - Pas-de-Calais de Voies navigables de France

En savoir plus

## Pour bien préparer votre parcours :

>> Consultez les règlements particuliers de police

✓ Le nouveau Règlement Particulier de Police du canal de Roubaix/Marque canalisée entre en vigueur. Consultez l'arrêté

>> Consultez le tableau des chômages prévus sur le réseau Nord - Pas-de-Calais

>> Consultez les horaires de navigation

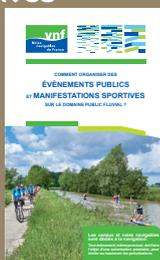
Déconfinement : mesures exceptionnelles en soutien aux clients et usagers du réseau VNF

>> Découvrez les sites d'accueils de la plaisance dans la région

>> 2021 - Envie d'une balade en bateau dans la région ? Téléchargez la brochure : "Larguez les amarres et suivez le guide des balades en bateau"

## 2021 - Organiser des événements publics et manifestations sportives

Vous souhaitez organiser un événement public ou une manifestation sportive sur le domaine public fluvial ?



Pour tout savoir sur les démarches à entreprendre, téléchargez la plaquette

## Découvrez la page Facebook

VNF Tourisme - Voyages au fil de l'eau

## et le LinkedIn

VNF Tourisme au fil de l'eau

#Untourismequicouledesource



Besoin de réponses :  
Un numéro de téléphone unique

N° Vert 0 800 86 30 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Flash info : Confinement et tourisme fluvial

VNF rappelle que, par décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la circulation des bateaux à passagers avec hébergement, les activités nautiques et de plaisance sont interdites.

La cellule aménagement-tourisme de la Direction territoriale Nord - Pas-de-Calais de VNF (at.dt-npdc@vnf.fr) reste à la disposition des professionnels de son secteur pour échanger avec eux sur leurs contraintes et leurs besoins.

En savoir plus



## Le développement touristique des canaux : l'exemple de Coudekerque-Branche



Depuis quelques années, les collectivités montrent un intérêt croissant pour la valorisation de la voie d'eau et de leurs abords... La ville de Coudekerque-Branche en région des Hauts-de-France a su tirer profit de ce potentiel en intégrant le canal de Bergues au cœur de sa politique d'aménagement. Cet itinéraire a fait l'objet d'une promotion particulière dans Fluvial que vous retrouverez ci-dessous pour organiser vos parcours.

En savoir plus

## Travaux de confortement des berges au port de Valenciennes

Dans son rôle de concessionnaire, Valenciennes Métropole investit dans l'aménagement du port de plaisance, en prenant en charge la réfection des berges dont les fondations datent de la création du port au début de l'exploitation charbonnière. Les travaux ont démarré fin septembre à l'aval de la capitainerie.

Fin octobre, alors que ceux-ci étaient en cours d'achèvement, il a été constaté un affaissement de la berge, en amont, du côté Pont Jacob.

Cet évènement risque de différer la seconde phase de travaux prévue par la collectivité courant 2021. En attendant, toutes les mesures ont été prises pour sécuriser le site. Le ponton étant inutilisable, 9 bateaux ont été déplacés et le port affiche donc complet jusqu'à nouvel ordre. Les plaisanciers de passage sont invités à se rapprocher des ports voisins (Cambrai ou Péronne) pour une éventuelle escale.



## Préparer votre bateau à passer l'hiver en toute sécurité



Pendant l'hiver, les bateaux restent souvent au port et subissent de multiples agressions (vent, froid, gel...). Si vous ne voulez pas que votre embarcation se détériore et éviter les grosses réparations dès le retour du printemps,

retrouvez quelques conseils pour bien hiverner son bateau

## Tout savoir sur les filières du tourisme fluvial

Les études socio-économiques réalisées par VNF permettent à l'ensemble des acteurs publics ou privés, de disposer d'informations qualitatives d'une part, sur l'offre et la demande (fonctionnement de l'activité, caractéristique du produit et des clientèles, etc...); d'autre part, sur les retombées économiques (emplois, valeur ajoutée, etc...) et sur les perspectives des filières à court et moyen termes.

VNF a engagé l'actualisation de 5 études filières (péniches hôtels, paquebots fluviaux, bateaux promenade, location bateaux habitables et plaisance privée).



En savoir plus



Pavillon Bleu

## Appel à candidature Pavillon Bleu - Saison 2021

Le label Pavillon Bleu permet chaque année aux communes et aux ports de plaisance de valoriser leur engagement en faveur du développement durable et assure aux visiteurs une excellence environnementale. Pour valoriser votre territoire et agir pour votre

environnement, déposez votre candidature en ligne pour l'édition 2021 du Pavillon Bleu.

Les dossiers de candidature sont à clôturer pour le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

En savoir plus